

Exercice 2021 : le Groupe poursuit son développement tout en disposant de nombreux actifs de forte valeur confortant sa situation financière

31 mars 2022 à 8h

POINTS-CLES

- Changement de référentiel comptable avec le passage en IFRS
- Chiffre d'affaires en progression de +18,2% et forte amélioration du résultat net
- La cession de la filiale israélienne ParaZero apporte 6 MA\$ de cash à Delta Drone International qui devient autonome pour financer son développement dans l'hémisphère sud
- L'accord avec Volatus Aerospace est toujours en cours de finalisation, il va permettre au Groupe de changer de dimension
- Lancement d'un plan de réduction des charges pour viser l'équilibre d'exploitation en 2023, financé par un tirage de 1 M€ d'Ornan
- Regroupement des actions à court terme pour favoriser une nouvelle dynamique boursière

En K€	FY 2019	FY 2020 <i>French Gaap</i>	FY 2020 <i>IFRS</i>	FY 2021 <i>IFRS</i>
Chiffre d'affaires	15 987	13 417	13 417	15 865
Autres produits de l'activité	1 561	3 865	3 865	1 278
Achats et variation de stocks	8 051	8 305	8 305	7 182
Charges de personnel	13 985	12 726	12 726	15 718
Impôts et taxes	397	423	423	374
Autres produits/charges de l'exploitation courante	29	126	126	-
EBITDA	(4 914)	(4 298)	(4 298)	(6 131)
Dotations nettes aux amortissements	3 665	3 398	1 618	2 065
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-	(139)	(139)	294
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(8 579)	(7 558)	(5 778)	(8 491)
Autres produits et charges opérationnelles	(1 356)	(2 093)	(2 842)	(1 023)
RESULTAT OPERATIONNEL	(9 935)	(9 651)	(8 619)	(9 514)
Coût de l'endettement financier net	-	-	(147)	(184)
Autres produits et charges financières	513	(582)	163	5 334
RESULTAT AVANT IMPOT	(9 422)	(10 233)	(8 604)	(4 371)
Charge d'impôt	(194)	(121)	(122)	(24)
QP résultat des sociétés mises en équivalence	(464)	(507)	(507)	(28)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(10 080)	(10 862)	(9 233)	(4 423)
Résultat des sociétés cédées	-	-	-	(919)
RN – part attribuable aux intérêts non contrôlant	(541)	(165)	723	(995)
RESULTAT NET PART GROUPE	(9 539)	(10 697)	(9 856)	(4 347)
CAPITAUX PROPRES & ASSIMILES	6 012	10 356	13 757	22 349
DISPONIBILITES ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	1 817	4 732	4 732	1 343

Après une année 2020 fortement impactée par les effets de la crise sanitaire, le Groupe a réussi à retrouver un niveau d'activité comparable à celui de 2019, même si la crise perdure et continue de perturber l'activité. Au niveau de la formation du résultat opérationnel, son apparente stabilité traduit en réalité des évolutions majeures significatives. La hausse des charges de personnel est directement liée au gain de plusieurs contrats en matière de sécurité privée, qui seront le terreau de notre stratégie de dronification du secteur. A l'inverse, il faut noter une baisse des achats et variation de stocks ainsi que des dotations aux amortissements. Enfin, la baisse des autres produits de l'activité, intégrant notamment la production immobilisée de la période, illustre la fin du programme de R&D consacré à la mise au point des solutions professionnelles ISS Spotter (sécurité) et Countbot (inventaire), désormais opérationnelles et en phase de démarrage commercial.

Le début de l'année 2022 a été marqué par le gain de plusieurs contrats dans le domaine de l'événementiel, signé par ATM Group Sécurité (filiale opérationnel de Delta Drone Human Tech), qui se composent d'une offre mixte associant agents de sécurité et système ISS Spotter, ce qui valide pleinement la pertinence de la stratégie.

Parallèlement, en partenariat avec Geodis, les premières missions Countbot ont été réalisées à la satisfaction des premiers clients, qui voient dans le système une innovation majeure, source d'une meilleure gestion de leurs inventaires à des conditions économiques favorables.

Au niveau de la filiale australienne Delta Drone International, la cession en cash pour 6 MA\$ (environ 4 M€) de la société israélienne ParaZero termine le processus de constitution d'un pôle centré sur l'hémisphère sud et sur le secteur des mines. Désormais, Delta Drone International est solidement implanté sur deux pays miniers majeurs, l'Afrique du Sud et l'Australie, et dispose des ressources nécessaires pour autofinancer son développement.

L'adoption des normes IFRS permet au Groupe de comptabiliser la « juste valeur » de ses participations, logées au sein de la filiale UDT. Cette politique d'investissement visant à créer un écosystème au sein du Groupe, générateur de nombreuses synergies industrielles, est couronnée de succès puisque le portefeuille apporte globalement un produit de plus de 5 M€ dans le compte de résultat.

Finalement, la perte de l'exercice est ramenée à 4,3 M€, divisée par deux en comparaison avec la perte de l'exercice précédent.

A noter que les comptes détaillés du Groupe sont disponibles en français et en anglais sur le site du Groupe (www.deltadrone.com).

Les termes définitifs de l'accord conclu avec le groupe Canadien Volatus Aerospace sont toujours en discussion

Par voie de communiqué de presse daté du 3 mars 2022, les groupes Delta Drone et Volatus Aerospace avaient annoncé la signature d'un accord, soumis à plusieurs conditions suspensives, dont l'objet était de constituer ensemble un leader mondial du secteur, présent sur tous les continents.

Comme indiqué dans le communiqué, l'accord nécessitait l'approbation du ministère français de l'économie, dans le cadre de la loi de 2019 relatif aux investissements d'entreprises étrangères dans des sociétés françaises. L'instruction du dossier est à ce jour toujours en cours, sans que la date de réponse du ministère soit précisément connue.

En outre, l'accord requiert également l'approbation des actionnaires minoritaires de la filiale australienne Delta Drone International, dans la mesure où la société est cotée à la bourse ASX de Sydney. Cette approbation sera soumise aux actionnaires lors d'une Assemblée générale qui se tiendra en mai.

Cependant, sans attendre les équipes de Delta Drone et de Volatus Aerospace ont commencé à travailler sur des projets conjoints :

- pour l'Amérique du Nord, le développement commercial des solutions proposées par Delta Drone,
- pour les zones d'implantation de Delta Drone, les produits et systèmes commercialisés par Volatus Aerospace.

Un plan de réduction des charges de fonctionnement de 2 M€ est lancé immédiatement, financé par une tranche d'Ornan de 1 M€

Compte tenu de l'évolution du Groupe Delta Drone et de ses ambitions pour les exercices à venir, la nécessité de poursuivre les efforts de rationalisation des charges opérationnelles demeure cruciale. Ainsi, pour atteindre l'objectif de parvenir à l'équilibre d'exploitation l'an prochain, Delta Drone décide de lancer dès le début du 2^{ème} trimestre un plan de réduction des charges de fonctionnement, qui représente une économie potentielle en année pleine de l'ordre de 2 M€.

Afin de financer ce plan, une tranche d'Ornan d'1 M€ est tirée ce jour auprès du fond Yorkville advisors. Conformément à la délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Delta Drone (la « **Société** ») le 24 avril 2020 aux termes de sa 6^e résolution, le Conseil d'Administration a, le 14 octobre 2020 :

- approuvé le principe d'une émission de 2 500 bons d'émission (les « **Bons d'Emission** »), lesquels donneront lieu, sur exercice, à l'émission de 2 500 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (les « **ORNAN** ») assorties de bons de souscription d'actions (les « **BSA** »), au profit du fonds d'investissement YA II PN, LTD (l' « **Investisseur** »), fonds géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors, représentant un financement obligataire d'un montant nominal total maximum de 25 M€, et
- délégué au Président Directeur Général le pouvoir de décider le lancement de cette opération, d'en arrêter les termes définitifs, d'émettre les Bons d'Emission, et de procéder à l'émission des ORNAN avec BSA attachés.

Faisant usage de la subdélégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration du 28 avril 2020, le Président Directeur Général a décidé de procéder au tirage d'une tranche d'ORNAN avec BSA attachés.

Les principales caractéristiques des Bons d'Emission, des ORNAN et des BSA (dont les termes et conditions détaillés sont disponibles sur le site internet de la Société (www.deltadrone.com) dans l'onglet « Investisseurs ») ont fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 14 octobre 2020.

Conformément aux dispositions du contrat de financement conclu le 14 octobre 2020 avec l'Investisseur, une tranche d'ORNAN avec BSA attachés de 1 M€ de valeur nominale a été souscrite ce jour, correspondant à l'émission au profit de l'Investisseur de 100 ORNAN auxquelles sont attachés 714 285 714 BSA.

L'opération de regroupement d'actions va être mis en œuvre au mois d'avril

Conformément à la 3^{ème} résolution votée lors de l'Assemblée générale du 27 décembre 2021, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre courant avril le regroupement des actions composant son capital social à raison de 10 000 actions anciennes contre 1 action nouvelle.

L'objectif de ce regroupement est d'accompagner une nouvelle dynamique boursière de la société ainsi que de réduire la volatilité du cours de l'action Delta Drone, induite par le faible niveau de sa valeur actuelle. Cette opération sera sans incidence sur la valeur globale des actions Delta Drone détenues en portefeuille par les actionnaires, exception faite des rompus.

Les modalités ainsi que le calendrier exact de l'opération feront l'objet d'un communiqué de presse spécifique.

Perspectives

Delta Drone poursuit sa construction dans un secteur encore émergent, marqué par une multitude de communications et d'annonces parfois irréalistes, souvent péremptoires. Plutôt que de laisser croire que « le drone peut tout faire », le Groupe s'efforce d'ancrer sa stratégie sur des bases solides et raisonnables, en prise directe avec les besoins de ses clients, suivant une démarche d'insertion progressive de la technologie dans les usages professionnels, respectant en tous points les réglementations et les règles de sécurité des personnes et des biens.

Après 10 ans d'existence, Delta Drone est en voie de constituer avec son partenaire Volatus Aerospace un ensemble sans équivalent dans le secteur, présent sur tous les continents et disposant d'une offre de services et de produits extrêmement large. L'alliance de la technologie française et du savoir-faire commercial nord-américain sera à n'en pas douter une combinaison gagnante pour accélérer le développement du chiffre d'affaires et parvenir à l'équilibre en termes d'EBITDA. La réalisation de cet objectif s'appuie bien évidemment sur la rationalisation des charges opérationnelles initiée dès 2022 ; de sorte qu'il puisse être atteint en 2023.

A périmètre constant, Delta Drone devrait connaître cette année une progression soutenue de son chiffre d'affaires, en liaison avec le développement commercial des solutions professionnelles ISS Spotter (sécurité) et Countbot (inventaire) et le succès croissant des nouvelles offres de services en matière de sécurité privée.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth des BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin
+33 1 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr

Contact presse :



Marie-Laure Laville
+33 1 55 02 15 13
ml.laville@open2europe.com

Sarah Ousahla
+33 1 55 02 15 31
s.ousahla@open2europe.com